

A. M. de
Lionne. Monsieur,

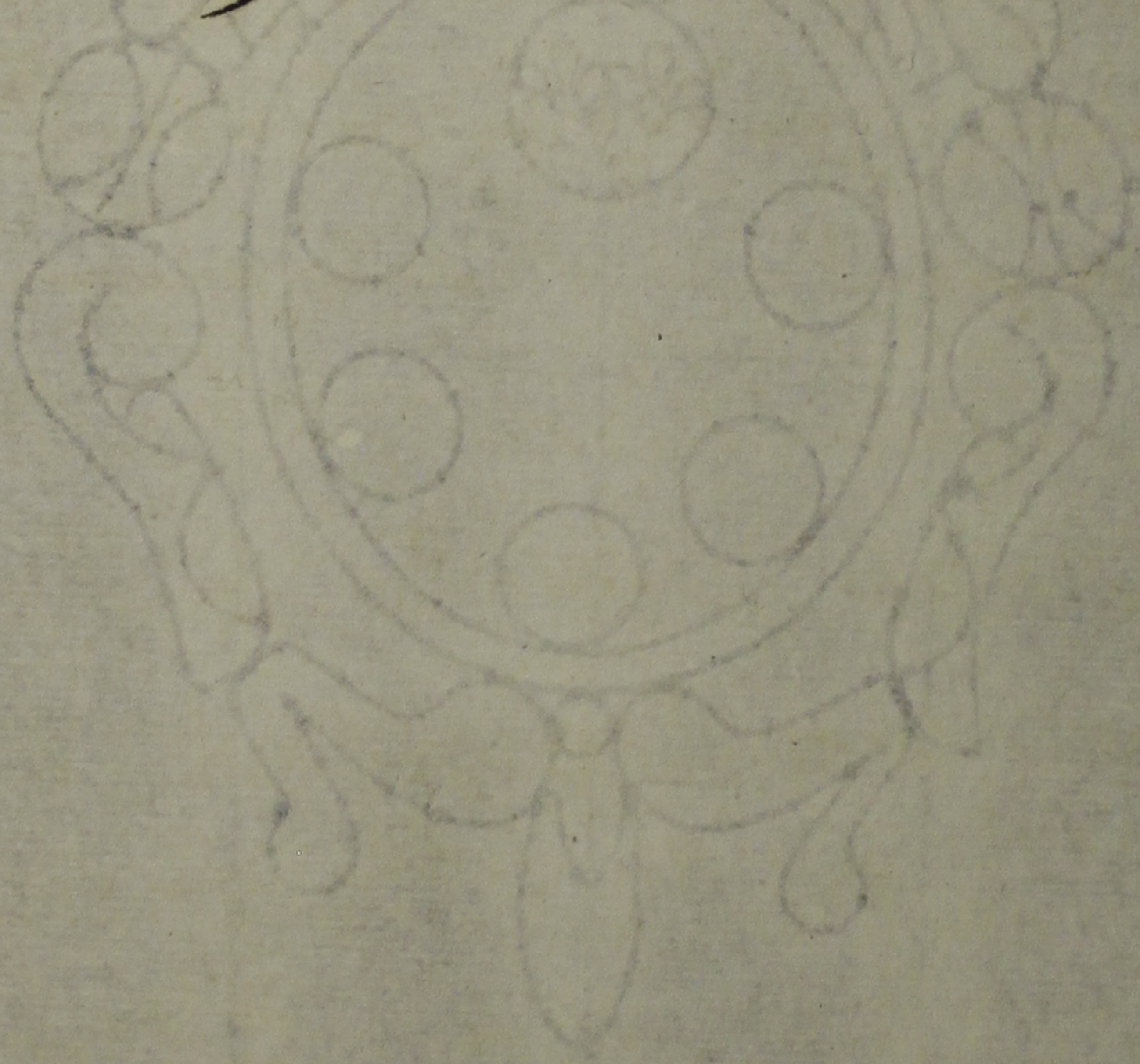
A Paris le 14^{me} Juin 1664. N. 340.

J'ay eu soin de me faire envoyer ce merveilleux
Arrêt donné & exécuté contre la Monnoye de S. A.
Monseigneur l'an 1661. dont j'eus l'honneur de
vous faire quelque mention dans ma lettre du
18^{me} May dernier. En voyez un double, que je
ne puis m'empêcher de vous faire voir. Je vous
supplie de considérer s'il s'est jamais veu chose
plus éloignée non pas de la raison & de la justice
seulement, mais encore des généreuses intentions
du Roy, qui dans sa lettre à Monsieur de Bizouy
du 3^{me} Avril a voulu avoir soin de lui ordonner
avec tant de précaution de se conduire en sorte
à Orange que ~~les~~ ^{nos} officiers n'eussent pas sujet
de croire qu'il eust dit ou fait quelque acte de surjuri-
diction à leur préjudice, s. m. déclarant ~~qu'il~~ ^{qu'elle}
ne prétend rien entreprendre sur l'autorité de
son ~~seigneur~~ ^{seigneur} Altesse. Je vous allegue votre lettre,
Monsieur, pour l'avoir eu d'Orange même, où
led. Monsieur de Bizouy ^{n'a pas fait difficulté} d'en accorder une copie
authentique à nos gens. Et j'y adjoube ^{à cet effet} volontiers
un passage très-conforme ~~de~~ ^{à cet effet} d'autre lettre
du 15^{me} Avril que vous avez eu la bonté d'envoyer
à ce jeune Enseigne commandant au Chastel
sur le sujet de certaines imprimeries qu'on prétendit
avoir été commises par une sorte de valets de l'église
de 12 ans: Il y a, Monsieur, que l'intention
du Roy est qu'il se contente d'en porter les plaintes
à notre Parlement, et de poursuivre la punition

(comme je vous
l'appréhende)

les coupables sans demander la communication des
informations qui ont été faites. Beaucoup de gens
ayant été faits sans que j'en aye fait aucune
instance, cela me confirme d'autant plus dans l'opinion
que j'ay toujours eue de ce que c'est ^{de tout à fait} ~~de tout à fait~~
que le Roy nous a fait incertamment le ^{de tout à fait} ~~de tout à fait~~
^{m. d'ailleurs} ~~de tout à fait~~ d'égaler en aucune manière aux droits et
à l'autorité de S. A. Mais, Monsieur, comment
voulez vous que cela s'ajuste avec la sagesse et la bonté
de cet arrêt? Est il bien possible que deux
lois si contradictoires subsistent ensemble? et si toute
la Justice doit être sans cela et illibata à S. A.
en son Etat, le crime ^{de fausse} ~~de fausse~~ ^{de fausse} ~~de fausse~~ ^{de fausse} ~~de fausse~~
qui est un des plus
grands régales de la souveraineté, et doit être
exempt, et être à personne autre qu'au Prince
même d'en connaître, et ses sujets sont ils devenus
de venir répondre à des conclusions qui s'opposent
contre eux et finissent du Fort l'Espérance
à Paris? En conscience, Monsieur, (car vous
voyez bien que les Ministres en ont tant fait peu)
je ne scay où vous trouverez un quinquilien capable
de donner de la couleur à ^{à l'arrêt} ~~à l'arrêt~~ ^{à l'arrêt} ~~à l'arrêt~~
suffisamment de vouloir être à la main à ce
qu'il soit révoqué; puis que sans cela (vous voyez)
bien que ceux que nos justes plaintes ont aigris et
irrités contre nous ne souffriront jamais que la
Monarchie soit méprisée; de quoy il en coûte à S. A.
tous les ans comme je vous ay dit ^{le sommaire de} ~~le sommaire de~~
ce que je vous ay dit, et dit, et diray, tant que
vous me commanderez de me taire, c'est que nous

A simplement ne demandons rien du siec à p. nous, ^{ainsi purement et} ~~et nous ne demandons~~
~~et nous ne demandons~~ qu'on nous laisse ^{des nous} vivre en Paix, et Le Roy, ce me
semble, en est en si bonne chemin, que j'espère bientôt
qu'il voudra couronner son œuvre d'une conclusion
que tout le monde attend de sa Justice et grandeur
naturelle. Pour vous, Messieurs, ces attentions impor-
tunes que je ne puis éviter de vous donner, vous
ferez ^{assez} comprendre combien il vous importe d'être
occupés de cette Paix. Je vous y joins un Achille
des que vous me rejoindrez de la nouvelle ^{à que j'attends toujours de voir paraître} que
je ~~peux~~ pourrai me retirer de ma malheureuse
maladie, et ne vous mande plus que d'orange
et de la Hajje, que je suis p.



Handwritten text in a cursive script, likely a letter or document, written in a historical language. The text is arranged in several lines, with some words appearing to be in a different script or dialect. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to the cursive style and fading.

